



La seconde générale et technologique ⁽¹⁾

Les enseignements communs

Français	4h
Histoire - Géographie + Enseignement Moral et Civique	3h30
Langues vivantes 1 et 2 (Allemand, Anglais, Chinois, Espagnol, Italien)	5h30
Sciences Économiques et Sociales	1h30
Mathématiques	4h
Sciences Physiques	3h
Sciences de la Vie et de la Terre	1h30
Éducation Physique et Sportive	2h
Sciences Numériques et Technologie	1h30
Total tronc commun	26h30



Les enseignements optionnels

En seconde, chaque élève peut suivre jusqu'à deux options, trois options si l'une d'elle est le latin.

Ces enseignements optionnels, choisis en fonction de ses goûts et de sa motivation, renforcent le projet personnel de l'élève.

Seules deux options peuvent être prises en compte au baccalauréat.

- le premier choix concerne les options générales
- le deuxième choix porte sur les options technologiques



La section euro **2h**

DNL (Discipline Non Linguistique) : 1h
Mathématiques ou Histoire

SEA (Section Européenne Anglais) : 1h

(1) sauf STHR

La seconde générale et technologique

Les options générales

premier choix (1 au choix, 2 si choix du latin)

ARTS PLASTIQUES / 2 HEURES

Cette option permet aux élèves de développer leur créativité et leurs compétences dans différents domaines techniques et artistiques, leur curiosité et leur culture générale.

Il faut aimer l'art ou souhaiter découvrir l'art sous toutes ses formes : dessiner, peindre, photographier, sculpter, graver, filmer, expérimenter... voir et comprendre des œuvres classiques et des œuvres contemporaines surprenantes.

A savoir, cette option a lieu le mercredi après-midi.

CINÉMA - AUDIOVISUEL / 1.30 HEURE

Cet enseignement permet à l'élève d'enrichir sa culture en s'initiant à l'histoire du cinéma, à la grammaire de l'image et en étudiant des œuvres cinématographiques.

Les activités proposées lui apprennent à formuler des jugements esthétiques et à développer une compétence critique vis-à-vis des œuvres observées. Il s'agit également de resituer le travail de l'artiste dans le cadre de son époque et de poser une réflexion sur les contraintes matérielles et les exigences économiques de son art.

LATIN

L'enseignement du latin contribue à la formation de l'individu et du citoyen par l'accès à l'héritage linguistique et culturel romain. Il favorise la formation de spécialistes des disciplines littéraires et de sciences humaines.

Les options technologiques

second choix (sous réserve d'un nombre minimum d'élèves inscrits)

CRÉATION ET INNOVATION TECHNOLOGIQUES / 1.30 HEURE

Cet enseignement a pour objet de faire découvrir les processus de conception des produits en utilisant une démarche de création.

Il permet de comprendre, en participant à des projets technologiques, en quoi la créativité est indispensable au développement de produits innovants. Les élèves essaient d'imaginer comment et pourquoi un produit peut évoluer.

MANAGEMENT ET GESTION / 1.30 HEURE

Cet enseignement a pour finalité de donner aux élèves les connaissances de base pour une approche réfléchie du management et des sciences de gestion leur permettant de situer les pratiques des organisations par rapport à des enjeux fondamentaux de société, de cohésion sociale, de solidarité et de réalisation de projets tant individuels que collectifs.

SANTÉ ET SOCIAL / 1.30 HEURE

En seconde et première, cet enseignement permet aux élèves de découvrir les liens entre la santé et le bien-être social, d'aborder la préservation de la santé de la population et de protection sociale.

SCIENCES DE L'INGÉNIEUR / 1.30 HEURE

Cet enseignement a pour finalité de donner aux élèves les connaissances de base pour une approche réfléchie du management et des sciences de gestion leur permettant de situer les pratiques des organisations par rapport à des enjeux fondamentaux de société, de cohésion sociale, de solidarité et de réalisation de projets tant individuels que collectifs.

Les langues

LV1 obligatoire : anglais

en option la section européenne : 2 heures

LV2 obligatoire : allemand, chinois, espagnol ou italien

LV3 facultative : chinois ou italien (sous réserve d'un nombre minimum d'élèves inscrits)

Le sport au lycée

En complément de l'enseignement obligatoire du tronc commun, le lycée propose une pratique renforcée au sein des sections sportives, dans le cadre de l'option EPS, ou encore dans les compétitions scolaires organisées par l'association sportive.

L'OPTION EPS / 3 HEURES

L'option E.P.S. propose aux élèves un programme varié et différent des cours, de la découverte au perfectionnement en badminton, canoë-kayak et musculation. L'option E.P.S. permet à l'élève d'avoir une double évaluation en E.P.S. jusqu'au Bac. A savoir cette option a lieu le mercredi après-midi.

LA SECTION SPORTIVE SURF / 2.30 HEURES

La section sportive surf offre aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier d'une pratique du surf tout en suivant une scolarité normale. La pratique du surf doit ainsi contribuer à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.

Les élèves sont affectés dans des classes dont l'emploi du temps est aménagé afin d'être disponibles une après-midi, dans la semaine, pour le surf. Le professeur coordonnateur de la section sportive assure le suivi de la scolarité.

Compte tenu de l'horaire, les élèves de la section sportive surf ne peuvent pas choisir les options facultatives suivantes : Arts Plastiques, Cinéma-Audiovisuel, E.P.S.

La section accueille deux niveaux de sportifs : les élèves pratiquant déjà le surf et les débutants.

Une participation financière est demandée aux familles.

L'ASSOCIATION SPORTIVE

L'association sportive propose aux élèves volontaires, la pratique d'un ou plusieurs sports, le mercredi après-midi, et leur permet d'accéder aux compétitions départementales, académiques et nationales.

Les activités proposées sont variées et vous seront présentées par les professeurs d'EPS en début d'année.

LES CLASSES SPORTIVES

Les classes sportives fonctionnent en partenariat avec les clubs locaux.

Elles permettent aux élèves, inscrits dans un club, de perfectionner leur pratique sportive grâce à un emploi du temps aménagé.

Compte tenu de l'horaire, les élèves d'une classe sportive ne peuvent pas choisir les options facultatives.


A savoir la section européenne peut ne pas coïncider avec les horaires des classes sportives.



lycée
Bossuet
Général
Technologique
Professionnel

ENSEMBLE SCOLAIRE CATHOLIQUE DE LANNION

Lycée Bossuet
4 rue de la Bienfaisance
22300 Lannion
02 96 46 26 00
www.saintjosephlannion.fr

 @stjbossuetlannion